

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 14 mai 1993

Association reconnue d'utilité publique par décret du 27 juillet 1904

## **Appel à projets 2025 – 26<sup>ème</sup> édition** **« Un plus pour l'innovation sociale »**

### **REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS**

#### **Article 1 - OBJET**

L'appel à projets porté par la Fondation La Bonne Jeanne en partenariat avec l'Oeuvre AntiTuberculeuse des Bouches-du-Rhône, est destiné à soutenir des initiatives ou des projets menés par des associations dans la région PACA au bénéfice des personnes malades, personnes âgées, handicapées, ou en difficulté.

#### **Article 2 - CANDIDATURES**

Les candidatures sont à envoyer **obligatoirement et uniquement** par mail à [contact@fondationlabonnejeanne.fr](mailto:contact@fondationlabonnejeanne.fr)

#### **Article 3 - COMPOSITION DU DOSSIER**

Le dépôt de la candidature se concrétise par la remise d'un dossier comprenant :

- A. Une fiche de présentation synthétique de l'association et du projet (cf. questionnaire)
- B. Les documents suivants relatifs à l'association :
  - a. Les statuts
  - b. La composition du conseil d'administration
  - c. Derniers comptes annuels approuvés (bilan et compte de résultat)

#### **Les documents suivants relatifs au projet :**

- d. La présentation détaillée du projet ou de l'action concernée par l'appel à projets
- e. Le budget de fonctionnement du projet et/ou plan de financement

#### **Article 4 - JURY**

Le jury est composé des membres du Conseil d'Administration de la Fondation La Bonne Jeanne et de l'Oeuvre Antituberculeuse des Bouches-du-Rhône. Il dispose de tous les pouvoirs et n'a pas à motiver ses décisions. Il se réserve toute faculté d'interprétation du présent règlement.

#### **Article 5 - DATE LIMITE DE DEPOT**

Les dossiers doivent être réceptionnés au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 par mail exclusivement à contact@fondationlabonnejeanne.fr**

#### **Article 6 – DETERMINATION DU OU DES LAUREATS**

Les projets récompensés seront sélectionnés courant du mois d'avril 2025. Les lauréats en seront informés par courriel. **Une remise des prix sera organisée courant mai 2025.**

#### **Article 7**

Tous les renseignements donnés dans les dossiers par les candidats ont un caractère confidentiel.

La participation à l'appel à projets emporte adhésion pleine et entière au présent règlement.

Marseille, Janvier 2025

Contact : Monique Lozano - 06 83 62 78 25 - [contact@fondationlabonnejeanne.fr](mailto:contact@fondationlabonnejeanne.fr)